Ami entends-tu...

JOURNAL DE LA RÉSISTANCE MORBIHANNAISE

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance Comité du Morbihan

Rédaction - Administration - Publicité : 140, Cité Salvador-Allende, 56100 LORIENT C. C. P. A.N.A.C.R. 1472-98 Rennes

Compte Bancaire B. P. B. A. N° 27 19 03810-8 Lorient

Abonnement 1 an soit 4 numéros : 10 Francs — Carte de soutien annuelle : 10 Francs

30

8me ANNÉE 2me SEMESTRE 1975 PRIX : 3 FR.

NON ! *ce ne sera pas la dernière fois*

VOIR NOS PAGES SPECIALES

Lors de la cérémonie commémorative du 30me anniversaire de la victoire et de la libération de la poche de Lorient, le drapeau de notre Comité Départemental était porté par Mme LE HYARIC, entourée d'une garde d'honneur composée de gauche à droite : de MMmes Odette DORE, Jacqueline MANCEAU et Gilberte JAFFRE, toutes trois portant leurs Croix de Guerre et Médaille de la Résistance. A gauche, notre camarade LE BOURHIS, porte-drapeau de la Section de Lorient - Lanester.

En dénonçant les oligarchies financières responsables de la catastrophe de 1939-1945, le Conseil National de la Résistance depuis trente ans, nous avait promu à un mode de vie équilibré, où le peuple profiterait pleinement de son travail.

Quand une tonne d'acier est produite en quatre heures (au lieu de 29 il y a vingt ans), la richesse qui en découle devrait profiter à toute la nation et non seulement à ceux qui détiennent les leviers de notre économie et de notre politique.

Quand la célébration de l'anniversaire du 8 Mai doit être abolie au nom de l'Europe pour satisfaire BONN en l'un de ses membres, la Résistance estime qu'une insulte aux siens ne saurait être compensée par la levée de forclusions, ce « dû » longuement attendu par nombre des nôtres pour les mettre à parité avec les autres anciens combattants.

Le fascisme est toujours vivant par le monde et de nombreux BARBIE et TOUVIER bénéficient de larges complicités.

Les tentatives pour réhabiliter PETAIN sommeillent dans leurs braises et son complice, le bourreau du peuple espagnol, toujours juché sur son charnier continue de tuer, même s'il soulève la colère unanime de tous les peuples solidaires et de nombreux états.

L'annonce de l'installation de nos missiles « Pluton » en R.F.A. ne peut que nous rappeler les leçons de Munich et de toutes les erreurs, les reniements et renoncements qui furent les prémisses de la guerre.

Les apprentis sorciers se veulent toujours rassurants, mais quand survient l'état de guerre, c'est le peuple besogneux qui meurt au combat, comme il meurt au travail chaque jour.

∴

Un homme meurt toutes les 50 minutes, soit 4.600 par an ; il en coûte 30 millions de journées de travail, une indemnisation de l'ordre de 10 milliards de francs et cela équivaut à la fermeture de 6 grandes entreprises nationales pendant une année.

Tel est le bilan de 1973 des accidents du travail, dont les victimes, en rangs serrés de dix, étireraient leur défilé de Paris à Orléans...

« Vivre en travaillant ou mourir en combattant » fut, voici 150 ans, la devise des canuts Lyonnais.

Aujourd'hui, on meurt en travaillant.

Quand on a la chance d'avoir du travail...

∴

Le rapport semestriel de l'officielle « Organisation de Coopération et de Développement Economique » (OCDE) détermine à 15 millions le nombre des chômeurs dans les principaux pays industrialisés du monde « non socialiste » et prévoit une particulière aggravation du chômage pour la France.

« C'est le chiffre le plus élevé qui ait été enregistré depuis la Seconde Guerre Mondiale. »

Tandis que chute la production nationale, la croissance du chômage accompagne la flambée des prix et dans tous les domaines s'amplifie l'inquiétude avec toutes les formes de dégradation.

Où vont nos richesses ? Si leur volume est constant, et s'il a fui le porte-monnaie de chaque foyer, où se cache-t-il ? Comment se fait-il qu'il ait fui le porte-monnaie de chaque foyer ?

Il est incontestable que le récent rapport de la Cour des Comptes révèle le pillage des deniers publics par quelques uns des plus puissants groupes financiers. Il apparait bien que notre informatique, parcelle de notre indépendance sociale et économique, vient d'être livrée à Honeywel-Bull, et il est avéré qu'un ancien chef de notre aviation a, sur le marché mondial, servi des intérêts américains.

La vente d'armes en tous genres pour tous pays atteint des chiffres étonnants et, signe de ce temps de fragilité économique, nos ressources énergétiques sont menacées par les problèmes de change posés aux pays producteurs de pétrole, ce qui n'empêche la France de mendier à l'Arabie Séoudite un prêt de 8 milliards...

Fragilité morale aussi dans la débauche de pornographie que l'Etat taxe et exploite .. comme le tabac .. au lieu de la restreindre ou la supprimer, révélant ainsi l'une de nos multiples carences.

Avec 52.500.000 habitants, la France devient une nation sous-peuplée (100 au km2 contre 250 en Allemagne) et notre système de Sécurité Sociale va ainsi se trouver condamné, puisque la Société n'est plus accueillante à l'enfant, compréhensive à l'égard des jeunes et charitable aux adultes.

Voilà où mène l'accumulation matérielle, lorsqu'en société de consommation, elle prime toutes les valeurs.

Et il est effarant d'aboutir à cette conclusion :

Il y a des chômeurs où il y a des milliardaires...

∴

Date de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie, le 8 Mai continuera d'être célébré comme une victoire des forces libératrices, et l'avenir pacifique de l'Europe ne sera réalité que lorsque seront jugés les criminels de guerre, responsables de millions de morts. Tel demeure notre revendication sur le plan international.

Trente ans après Hiroshima, les grandes puissances disposent d'armements susceptibles de détruire cent fois la planète. Quelques bombes suffiraient à supprimer la moindre vie sur terre, et les propagandistes de l'armement nucléaire ne veulent pas admettre cette possibilité, pas plus qu'en notre pays, ils ne veulent considérer cette évidence : en cas de conflit, la France, ni victorieuse ni vaincue, serait seulement « effacée » de la carte du monde.

Les travaux visant à la limitation et à la suppression des armements atomiques se sont concrétisés en août à Helsinski.

Qu'Helsinski empêche à jamais de nouveaux Hiroshima.

Que les colombes de la Paix chassent les vautours de la guerre, que les nids chantants remplacent les charniers muets.

Tel est le souhait de la Résistance, qui, encore palpitante de ses morts, continue de veiller, consciente que ses forces vives ont appris aux peuples à décider de leur destin.

ORIGAN

La guerre est la continuation d'une politique par d'autres moyens

(Clausewitz)

PLUS JAMAIS ÇA. 50 MILLIONS DE MORTS, ÇA NE S'OUBLIE PAS. LE 8 MAI RESTERA

La commémoration du 8 Mai ne peut être annulée par personne. Même si un Président, en vertu de motifs politiques inavoués en prend la décision, les peuples continueront, dans la dignité et le respect du souvenir dû aux martyrs, à commémorer leur grande victoire antifasciste du 8 Mai 1945.

Car c'est la signification même de cette victoire que l'on voudrait effacer. Au nom de quoi : de l'Europe ! Mais quelle Europe ? HITLER aussi déclarait se battre pour l'Europe. Et c'est en son nom que l'armée allemande assassinait, fusillait, massacrait...

Cette Europe des criminels de guerre et de leurs véritables maitres, les Krupp, Thyssen, Flick, etc... les Résistants l'ont renié à jamais...

Les Résistants ont combattu pour la réconciliation entre tous les peuples, y compris le peuple allemand. Mais jamais, cette réconciliation n'effacera les crimes de guerre dont l'imprescriptibilité demeure une loi internationale.

Le peuple français ne se laissera pas arracher l'honneur de sa contribution à la victoire sur le fascisme et à la reconquête de l'indépendance nationale.

Les Anciens Combattants de la Résistance veulent être la dernière génération d'Anciens Combattants.
Ils ne veulent plus détruire... Mais construire...
un monde nouveau,

de paix - de réconciliation entre les peuples - de fraternité humaine. Avec eux, vous resterez vigilants - Unis comme pendant l'occupation hitlérienne.

Ensemble nous maintiendrons le 8 Mai et la richesse nationale des enseignements de la victoire sur la barbarie fasciste.

VIVE la FRANCE LIBRE et INDEPENDANTE.

Le Bureau Départemental
des Anciens Combattants de la Résistance

Lors de la cérémonie de protestation nationale du 31 Mai : ci-dessus : Mme Odette DORE lit le message de l'U.F.A.C., tandis que M. LAGARDE, Maire de Lorient, déposait au Monument aux Morts, la gerbe de la Municipalité

FER — MER — ROUTE
DÉMÉNAGEMENTS
LE CAVIL & Cie
20, Rue Charles-Baudelaire
LANESTER
Tél. (97) 21.14.14
10, Cours de Chazelles
LORIENT
Tél. 21.01.98
Visites et Devis
gratuit sans engagement

Bulletin d'abonnement à « AMI ENTENDS-TU... »

M .....

Prénom .....

Adresse .....

souscrit un abonnement d'un an à « Ami Entends-tu... » (10 Francs).

Mode de paiement :

— par versement au compte bancaire A.N.A.C.R. numéro 27 19 03810 8 B.P.B.A. Lorient, 12, Cours de la Bôve

— par virement postal au C.C.P. n° 1472-98 Rennes

Bulletin d'adhésion à l'A.N.A.C.R.

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Ancien Résistant du mouvement .....

Désire adhérer à l'Association des Anciens Combattants de la Résistance et verse à ce jour la somme de 20 Francs, représentant le montant de la cotisation annuelle et de l'abonnement à « France d'Abord » (1).

Mode de paiement :

— par versement au compte bancaire A.N.A.C.R. numéro 27 19 03810 8 B.P.B.A. Lorient, 12, Cours de la Bôve

(1) Pour l'abonnement à « Ami Entends-Tu... », voir par ailleurs notre bulletin d'abonnement. D'autre part des timbres facultatifs de solidarité sont à la disposition des adhérents.

RALLYE
LORIENT — Tél. 21.16.64
Route d'Hennebont — 56 - LANESTER

" LE PLUS GRAND HYPERMARCHE DE L'OUEST "
Massacre les Prix

Les manifestants du 31 Mai et les porte-drapeaux

TRANSPORTS
GOULIAS Frères
LOCATION PELLETEUSES
ET CHARGEURS
Rue Gérard-Philipe
LANESTER
Téléphone 64.52.54

QUELQUES PROPOS RECUEILLIS SUR L'INITIATIVE DE M. GISCARD D'ESTAING

— « Supprimer le 8 Mai : outrage à nos morts, insulte aux survivants. »

— « Et dire qu'il aura des larbins pour approuver ce blasphème... »

— « N'importe qui l'aurait dit : il serait traité de fou. Mais c'est Giscard... »

— « Quand on est Président de la République Française, on requiert l'avis de la Nation au lieu de promettre à Walter SCHEEL et à FORD. »

— « Supprimé en France et en « Europe », le 8 Mai restera célébré en Allemagne de l'Est et dans d'autres pays... »

— « Ce n'était pas la peine que le 8 Mai 1945 DELATTRE représente la France aux côtés des Alliés. »

— « Ça sent l'O.T.A.N., la C.E.D. et une autre agression... »

— « Pas de 8 Mai en R.F.A., 8 Mai en R.D.A. : c'est bien la preuve qu'il y a spirituellement deux Allemagne... »

— « C'est un renoncement, comme Munich.. »

— « Abandon national imposé... »

— « Après un reniement, c'est une guerre qu'on imposera... »

— « Les antifascistes seraient morts en vain ? Quel chemin veut-on nous faire reprendre ? »

— « « Il » ose parler de guerre « fratricide »... »

— « Réconciliation avec le peuple allemand ? Rien à voir avec l'« oubli » ni les oubliettes...

— « Il n'appartient pas à un homme quel qu'il soit de renier l'Histoire de l'Humanité... »

— « 8 Mai 1945 ? « Imprescriptible » comme les crimes de guerre... »

— « Les A.C. auraient donc eu la guerre, mais pas de victoire ! »

— « Nous nous battions contre les forclusions, on nous supprime le 8 Mai : c'est donc bien à l'Elysée que se trament les mauvais coups contre la Résistance... »

— « Après cette monstrueuse décision personnelle V. Giscard d'Estaing dira encore qu'il est partisan du « débat national »... »

— ««Jamais vu une telle illustration d'abandon : faut-il qu'il soit poussé et pressé ! »

— « « Il » aurait dû annonçer «« ça » avant les élections... »

— « Ça aussi, fidélité à de Gaulle ?... »

— « C'est la faute la plus voyante qu'« Il » pouvait commettre. »

— « Voilà qui fera plaisir à BARBIE et à TOUVIER... »

— « Pas étonnant si on parlait tant de PETAIN et si SKORZENY avait droit à la Télé... »

— « Quand faudra-t-il recommencer une guerre pour la libération ? »

— « Pourquoi ne pas supprimer le 11 Novembre et le 14 Juillet ou Sainte Jeanne d'Arc ? »

— « Il y a de gros intérêts là-dessous, pour vouloir remplacer le 8 Mai 1945 par le 9 Mai 1950. »

— « Le 9 Mai 1950 : naissance officielle de l'Europe : à 60 ans après on était européen et alors il n'y aurait pas eu 14-18 ? »

— « Le 11 Novembre c'est la fin de l'affrontement de deux peuples. Le 8 Mai, c'est l'écrasement du fascisme pour tous les peuples. Que faut-il oublier ?

— « Bien pressé V.G.E. de devenir le Président de la petite Europe ! »

— « Ce n'est pas un hasard, mais un calcul. Jusqu'où voudrait-on nous mener dans la monstruosité ? »

— « C'est un pas qui conduit sur le chemin de la guerre contre l'U.R.S.S. »

— « Une atteinte à l'idée même de liberté, à toutes les libertés, à la Liberté... »

— « Qui donc est choqué par la célébration de la libération l'humanité ? »

— « Au nom du passé ? Qui gêne-t-il ? sinon les nazis. Et s'il faut oublier ce qu'ils ont fait, c'est qu'on a encore besoin d'eux pour de sales besognes... »

30me Anniversaire de la Victoire : PLEIN SUCCÈS A LORIENT

Les Personnalités

M. Christian Bonnet, Ministre de l'Agriculture ; M. Dandé, Préfet du Morbihan ; M. Bernard, Sous-Préfet de Lorient ; Me Yvon, Sénateur, Maire de Groix ; M. Le Montagner, Sénateur, Maire de Guidel, Président de l'Association des Maires du Morbihan ; M. Allainmat, Député du Morbihan ; M. Le Cabellec, Député, Maire de Plouay ; le Docteur Thomas, Vice-Président du Conseil Général ; M. Maurice, Conseiller Général, Maire de Lanester ; M. Le Moing, Conseiller Général de Lorient II ; M. Lagarde, Maire de Lorient et la plupart de ses adjoints et conseillers municipaux ; M. Crépeau, Maire d'Hennebont ; M. Thiéry, Président du Tribunal de Grande Instance de Lorient ;

Le Vice-Amiral Le Franc, commandant l'arrondissement maritime ; le Capitaine de Vaisseau Labbé, Major Général ; le Capitaine de Vaisseau Chové, Chef d'Etat-Major et plusieurs officiers généraux et supérieurs, commandants, directeurs et chefs de services ; le Général Mourier, adjoint au Général Le Compagnon, commandant la 3me Région Militaire et le représentant ; le Colonel Muller, ancien Commandant du 7me Bataillon F.F.I. - O.R.A. et Maire de Gestel, représentant le Général Borgnis-Desbordes, ancien Commandant de la 19me D.I. ; le Colonel Deligny, ancien Commandant du 2me Bataillon F.F.I. ;

Le Lieutenant Commander Frederick Munsee, attaché naval adjoint à l'ambassade des U.S.A. à Paris ; le Commander J.G. Richards, attaché naval adjoint à l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris ; M. Evgueni Radtsig, Conseiller de l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris ; M. S. Loukianenko, Secrétaire de l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris ; le Commander J.M. Campbell, de l'American Legion ;

l'Abbé Achevis, Curé de Lorient; le Pasteur Bourges, de l'Eglise Réformée de France ; M. Fontaine Président du Tribunal de Commerce de Lorient ; M. Dumortier, commissaires et inspecteurs ; le la plupart de ses collaborateurs commissaires et commandants ; le Capitaine Le Gouill, commandant la Compagnie de Gendarmerie ; le Capitaine Orhan, commandant le Centre Principal de Secours ; MM. Tiger et Quiviger, Inspecteurs départementaux de l'Education Nationale ; les Présidents des Associations d'Anciens Combattants et de Groupements Patriotiques de Lorient et de plusieurs communes avoisinantes, à la tête de leurs délégations dont, particulièrement, de nombreux anciens de la 19me D.I....

● AU DEJEUNER OFFERT PAR LA MUNICIPALITE aux personnalités françaises et délégations étrangères invitées à la manifestation du 10 Mai, notre Association était représentée par nos camarades : Roger Le Hyaric, Président départemental, Odette Doré, Vice-Présidente, Georges Landay, Secrétaire départemental, Gilberte et Désiré Jaffré, Trésorier départemental et co-Président de la Section Lorient - Lanester, Lucien Caro, Membre du Bureau départemental. « Ami entends-tu... » était représenté par notre camarade Jos Le Beux.

L'avant-veille au soir, le Président de la République avait annoncé que la commémoration du 8 Mai 1975 était la dernière qui serait célébrée officiellement. Et sans doute, le temps frais, la pluie de la matinée aidant, on était en droit de craindre pour la cérémonie du trentième anniversaire. Il n'en fut rien, bien au contraire, puisqu'une grande partie de la population s'associa à l'appel lancé par les Municipalités de Lorient et Lanester et par notre Association. A telle enseigne que le journal local « La Liberté du Morbihan » constatait **« qu'il y a certainement longtemps que l'on n'avait vu dans nos rues semblable participation à une commémoration de ce genre ».**

Il faut convenir que les organisateurs, auxquels les représentants de l'A.N.A.C.R. avaient apporté leur entière contribution, n'avaient oublié aucun détail pour faire de cette journée une journée du souvenir, une commémoration qui fera date.

La Marine était présente avec une section de commando des fusiliers-marins, un détachement de Lann-Bihoué et la musique de la 3me Région Militaire de Rennes.

La journée avait débuté en l'église Notre-Dame-de-Victoire où était célébrée une messe œcuménique. L'abbé Achevis présidait, tandis que le pasteur Bourges de l'Eglise Réformée de France, assurait la première partie de l'office pour lequel il avait choisi des textes de circonstance. Les chorales des paroisses Saint-Louis et Sainte-Jeanne-d'Arc ont également apporté leur contribution à la réussite de cette première cérémonie en interprétant un programme de choix.

Devant la stèle du Cours de Chazelles

Vers quinze heures, alors que la circulation sur le Cours de Chazelles était détournée, les abords de la Place Clemenceau et de la Maison des Œuvres Sociales étaient noir de monde. C'était le moment des retrouvailles pour les anciens Résistants mais aussi pour beaucoup de gens qui se rappelaient qu'il y a trente années, à cet endroit, où aujourd'hui une stèle commémore la reddition, les derniers retranchements ennemis se rendaient aux forces alliées, parmi lesquels beaucoup de maquisards, de soldats de l'ombre, qui avaient contracté un engagement jusqu'à la fin des hostilités.

La stèle était pavoisée aux couleurs américaines, anglaises, soviétiques et françaises. De choque côté du monument, une cinquantaine de drapeaux de groupements d'anciens combattants de Lorient et de la région et celui de l'American Legion. Devant les personnalités invitées, les organisateurs (voir les personnalités dans une colonne voisine) et légèrement en retrait la musique de la 3me Région Militaire et une section de la Compagnie de protection de la Base Aéro-Navale de Lann-Bihoué.

Des fleurs furent déposées par le Commandant Riou, Vice-Président du Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants et Groupements patriotiques de la Ville de Lorient, représentant le Contre Amiral Dischamps et par notre camarade Jean Dinahet, ex capitaine Albert, de la Compagnie Marseillaise (1er Bataillon F.T.P.F. du Morbihan) au nom de l'A.N.A.C.R.

Après la sonnerie « aux Morts » par les tambours et clairons, la minute de silence et « la Marseillaise » la Colombe Lorientaise procéda à un lâcher de pigeons

Deux allocutions, dont on trouvera la reproduction in-extenso dans les pages suivantes ont été prononcées par M. Lagarde, Maire de Lorient et par notre Président, Roger Le Hyaric, prenant la parole au nom de toute la Résistance du Morbihan.

Les notes émouvantes du « Chant des Partisans », par la Musique de la 3me Région, mirent un terme à cette première partie de la cérémonie qui allait se poursuivre sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville.

Alors que les personnalités qui avaient participé à la première partie de la cérémonie étaient en place, de même que les différentes formations militaires (fusiliers-marins, commando du groufumaco, compagnie du 41me R.I. représentant de la 19me D.I. qui avait participé à la libération de Lorient) les porte-drapeaux des Associations patriotiques, et la foule qui faisait masse sur le trotoir de la Place Jules Ferry, attendirent quelques longues minutes l'arrivée « impromtue » de M. Christian Bonnet, accompagné de M. Dandé, Préfet du Morbihan.

La Prise d'armes fut ce que sont, d'ordinaire, les revues militaires : présentation des armes, remises de décorations...

Le défilé des troupes, depuis la rue Jean Le Coutaller, préluda au cortège qui se rendit au Monument aux Morts où des gerbes de fleurs étaient déposées par le Ministre de l'Agriculture Christian Bonnet, M. Lagarde et le Vice-Amiral Lefranc et par M. Chevallard au nom des Industriels forains. « Le Chant des Marais » interprété par une chorale d'enfants, dirigée par Mlle Ars, clôtura cette seconde partie des cérémonies du trentième anniversaire qui devaient se terminer par un feu d'artifice tiré depuis un chaland sur le Scorff et des bals populaires sur le bord de la rivière, tant à Lorient qu'à Lanester.

Nous continuerons la célébration de la fête de la Libération

A l'occasion d'une réception dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville, les personnalités invitées furent accueillies par une haie de drapeaux devant les escaliers du hall d'entrée où se tenait l'Exposition sur la Résistance, présentée par l'A.N.A.C.R. comme l'indiquait la banderolle qui resta au fronton de l'Hôtel de Ville durant une semaine.

Devant les invités de la Municipalité, M. Lagarde souhaitait, une nouvelle fois, la bienvenue à tous et remerciait ceux qui avaient contribué à la réussite de cette manifestation, notamment M. Miquel, Adjoint au Maire, les Associations d'Anciens Combattants et les Autorités civiles et militaires et notamment le Vice-Amiral Le Franc.

Il salua la présence des délégations étrangères, américaine, britannique et soviétique et leur exprima sa gratitude pour leur témoignage d'amitié. Il poursuivit son allocution en déclarant : « Nous pensons, à Lorient, continuer à célébrer cette fête de la Libération de notre pays. Pas pour remuer des souvenirs de haine ou pour crier vengeance, mais pour rappeler aux jeunes que la Liberté qu'ils connaissent, ils la doivent à leurs anciens.

La liberté, en effet, mérite d'être défendue... Nous continuerons donc notre combat pour que cette liberté ne nous manque pas ».

Chaque représentant des pays alliés présents à la cérémonie du trentième anniversaire s'est vu remettre, par M. Lagarde, une médaille frappée aux armes de la Ville de Lorient.

Les délégations étrangères à la manifestation du 10 Mai 1975 : Anglais, Américains et Soviétiques

HOMMAGE DE M. LAGARDE

MAIRE DE LORIENT

DU 30me ANNIVERSAIRE

A L'OCCASION DE LA CEREMONIE

« Ville martyre qui eut à subir entre le 25 Septembre 1940 et le 8 Mai 1945, date de sa libération, 370 bombardements d'aviation sur les importants organismes créés par la Marine Allemande et qui a été entièrement détruite.

La population lorientaise, évacuée et dispersée, n'a jamais cessé son action de résistance à l'ennemi, formant en particulier deux bataillons de soldats des Forces Françaises de l'Intérieur qui ont combattu d'abord dans la clandestinité, ensuite, au moment du siège de Lorient, au premier rang des troupes d'investissement.

Par ses deuils, par ses pertes matérielles considérables, par le courage de ses habitants dans les heures douloureuses, par la foi profonde et active de ses enfants dans les destinées de la France, LORIENT s'est acquis des titres à la reconnaissance de la Patrie ».

Telle est, Mesdames et Messieurs, la citation décernée à la Ville de LORIENT, à l'occasion de sa nomination dans l'ordre national de la légion d'honneur par le Président de la République, par décret du 28 Février 1949.

Cette nomination comportait également l'attribution de la Croix de Guerre avec palme.

Ainsi, LORIENT, la ville française la première détruite après l'Armistice de Juin 1940, la dernière à être libérée, va-t-elle recevoir cette marque de distinction et de reconnaissance de la Nation.

Monsieur LAGARDE pendant son allocution

1940-1945, cinq ans de combats et de destructions feront de LORIENT un amas de ruines, une ville morte, un cauchemar, terrible exemple de ce que la guerre peut provoquer. 500 bombes explosives à grande puissance, 60.000 bombes incendiaires furent déversées sur la ville, faisant de Lorient certains soirs de janvier 1943, notamment, un brasier immense visible à 30 kilomètres à la ronde.

En Août 1944, encerclée par les alliés, l'agglomération lorientaise est devenue une des poches de l'Atlantique prolongeant jusqu'au dernier jour de la guerre l'occupation et le martyre de la ville. L'armée ennemie, partout vaincue, s'accrochait encore 277 jours au sol lorientais pour une guerre sans espoir, pour une guerre qu'elle avait provoquée et qui, maintenant, se retournait contre elle.

277 jours d'occupation supplémentaires qui donneront une autre preuve du courage des nombreux Lorientais qui, après avoir combattu dans la clandestinité, combattront encore dans les rangs des Forces Françaises de l'Intérieur auprès des alliés pour la libération de leur ville, de leur Pays, et pour la liberté.

Il y a 30 ans, jour pour jour l'ennemi partout vaincu se rendait aussi à Lorient et ici même était signée la reddition

des troupes allemandes, reddition qui devenait effective le 10 Mai 1945, à 16 heures, à Caudan.

Après 5 ans d'occupation la ville était enfin libérée. C'est pour commémorer cette libération que nous nous retrouvons aujourd'hui ; mais c'est aussi pour commémorer 30 ans d'histoire qui se sont écoulés car, après la rage de la destruction et de la mort, LORIENT a donné un autre exemple de sa volonté et de son courage : volonté de sortir du néant et de ses ruines, volonté et courage de vivre et de reconstruire l'avenir.

Après de longues années d'efforts, LORIENT est aujourd'hui une ville reconstruite.

Lorient est une ville nouvelle. Lorient est une ville en développement.

Telle est la réalité d'aujourd'hui qui, en traduisant la ténacité des hommes qui l'habitent, a effacé les traces matérielles de la guerre.

(SUITE PAGE 7)

Auprès du représentant de l'American Legion et d'un des délégués Soviétiques les élus du département : MM. ALLAINMAT, LE CABELLEC (députés) ; LE MONTAGNER (Sénateur) ; Jean MAURICE (Conseiller Général). On reconnaît aussi Roque CARRION (Commandant Icare) et Désiré JAFFRE, co-Président de Lorient - Lanester

Caravanes WILLERBY HABITATIONS DE 5,50 M à 12,80 M PRIX SANS CONCURRENCE
CARAVANES « ADRIA » TOURISME A PARTIR DE 385 KG
SAVAC 9, Rue de Melun - LORIENT - Tél. 64.57.65 REPRISES et OCCASIONS

(SUITE DE LA PAGE 6)

Aujourd'hui, après 30 ans d'histoire, est l'heure du souvenir :

Souvenir de ce que le monde a inventé de plus affreux : la guerre, la destruction, la mort. Si Lorient, plus que toute autre ville, a été victime de ces fléaux ce souvenir ne doit pas susciter en nous un simple rappel des souffrances et des destructions ; il doit pousser chacun de nous, chaque responsable que nous sommes, à tout faire pour écarter à tout jamais cette réalité de souffrances et de destructions qui serait aujourd'hui encore plus terrible et sans doute irréversible.

Souvenir aussi de ce qui, depuis 30 ans, a été fait pour construire et reconstruire le monde : LORIENT, ville nouvelle à son échelle qui est très modeste, est cependant un exemple très significatif et encourageant.

A l'occasion de ce 30me Anniversaire de la Libération de LORIENT, en tant que Maire de cette Ville, je retiendrai avant tout ce message qui nous est transmis et qui est infiniment précieux : message de paix et de liberté qui nous est laissé par tous ceux qui ont lutté et qui parfois ont donné leur vie, message de courage, d'ardeur et de volonté pour la paix universelle entre les hommes et entre les peuples.

Les personnalités ; à droite notre camarade DINAHET, (ex capitaine Albert) qui organisa la réunion de reddition de la poche, au café Breton, à Etel

LE RAPPEL HISTORIQUE

de Roger LE HYARIC

Co-Président Départemental de l'A. N. A. C. R.

ex Commandant PIERRE

Monsieur le Maire,

Mesdames, Messieurs,

Il ne m'est pas possible de citer toutes les personnalités et les élus qui, par leur présence, apportent ici l'hommage qui revient à la glorieuse Résistance Française.

Qu'il me soit permis de remercier globalement les Autorités civiles, militaires, religieuses, patriotiques, dont le précieux concours n'a jamais fait défaut pour donner à l'ensemble de cette journée du 30me anniversaire de la libération de la poche de LORIENT le caractère exceptionnel qu'elle doit revêtir.

Nous sommes fiers de saluer ici les délégations représentant les grands alliés Américains, Anglais et Soviétiques. Nous les assurons de notre profond respect pour eux-mêmes et pour ceux qu'ils représentent. Nous conservons une égale reconnaissance pour tous ceux qui se sont unis pour aider notre pays à se libérer de l'oppression fasciste.

Les personnalités devant la stèle de la reddition des dernières troupes allemandes On reconnait entre autres : le Sous-Préfet de Lorient, l'Amiral LEFRANC, Roger LE HYARIC, M. LAGARDE de profil

C'est toujours avec la même ferveur que nos drapeaux de combat s'inclinent à la mémoire des aviateurs anglais abattus au-dessus de LORIENT, à la mémoire des soldats américains ou soviétiques tombés sur notre sol Breton.

Et je suis sûr de continuer à exprimer l'opinion unanime de mes camarades de la Résistance Française en disant combien nous sommes heureux de nous retrouver dans cette ambiance d'Union Fraternelle qui fut celle des périls de la Résistance comme celle des joies de la Libération et qui, 30 ans après, n'a jamais cessé de s'exprimer et de s'exercer dans la préparation de cette journée.

Les tourments communs que les volontaires de la Résistance ont connus font que, quelles que soient, par ailleurs, leurs divergences, ils se sentent solidaires et responsables d'une combien riche expérience historique dont ils entendent, ensemble, transmettre la grandeur des idéaux nationaux, civiques et démocratiques à toute la jeunesse. A toutes les jeunesses de tous les pays pour qu'elles n'aient jamais à vivre ce que nous avons vécu.

Les historiens militaires, commençant à tirer la leçon de la Résistance française, en Bretagne notamment, ont fait éditer, en 1970, le n° 3 (spécial)

Roger LE HYARIC

— Edition 1970 — de la « Revue historique de l'Armée » couronnée par l'Académie Française : « La 3me Région Militaire : 1870 - 1970 ».

Chapitre « Les Maquis Bretons ».

Mais il convient d'approfondir leur intéressante analyse. La recherche objective débarrassée des premiers éléments passionnels, mystiques même parfois, ce qui fut fort compréhensible au sortir d'un si long cauchemar alors que l'on pleure tant des siens, souligne chaque jour

(SUITE PAGE 8)

Madame LE HYARIC, félicitée par l'Amiral LEFRANC

(SUITE DE LA PAGE 7)

davantage l'ampleur de la victoire qui fut la nôtre.

En réalité, selon les chiffres officiels allemands désormais connus, ce furent 150.000 soldats de la Wehrmacht qui :

— En un premier temps : furent coincés dans le Massif Armoricain et se virent interdirent l'approche du front de Normandie.

— En un deuxième temps : 2 mois plus tard, complètement désunis, démoralisés, affolés par une guérilla incessante, furent anéantis, tués ou prisonniers, sauf ceux qui purent rejoindre les poches de Brest et Lorient.

Les généraux nazis avaient pensé à utiliser le Massif Armoricain pour y installer ce qu'ils appelaient « le Réduit Breton » — lequel, maintenu sur le flanc des armées alliées, aurait considérablement freiné leur avance et pu jouer un rôle de tenaille au moment de l'offensive des Ardennes qui, un moment, fit craindre le pire.

C'est alors que notre région se serait trouvée anéantie sous un déluge de fer et de feu, transformée en un immense champ de ruines, à l'image de LORIENT.

Si, notamment, le débarquement de diversion prévu à SUSCINIO pour soulager le front de Normandie avait eu lieu, que serait-il advenu de la côte Sud de notre Bretagne ? Fort heureusement, les maquis de la Résistance se révélèrent être sur le terrain même l'armée efficace indispensable au succès du débarquement allié. C'est pourquoi, dès lors, ils furent armés sans réticence, y compris les F.T.P.F.

Donc, à leur grande surprise, les blindés américains, efficacement protégés par l'insurrection populaire, parcourent les 250 km de RENNES à BREST et les 150 km de RENNES à LORIENT, sans avoir à tirer un coup de canon sur l'ennemi, sans avoir une seule fois besoin de réclamer l'appui de leur terrible aviation de bombardement.

Un seul exemple : la division de parachutistes du criminel de guerre RAMCHE qui tente de s'avancer pour intercepter les chars ne pourra jamais les approcher. Attaquée sur ses flancs sur des dizaines de km par des bataillons de maquis du Finistère du Morbihan et des Côtes-du-Nord, elle se retrouve finalement tronçonnée en trois et ses débris doivent se réfugier dans BREST, non sans avoir, sur leur passage, commis d'horribles vengeances comme la pendaison aux réverbères des gamins de CARHAIX.

En quelques jours, tout est consommé. La Libération ne sera pas celle des cimetières.

Les Allemands, pris au piège, tentent un dernier effort pour se dégager. Le 6 Août, un groupement tactique est constitué avec ordre de rétablir la liaison LORIENT - SAINT-NAZAIRE. Il est exterminé et seulement 4 hommes réussiront à revenir dans ce qui est désormais la poche.

Le Front de LORIENT s'est en effet stabilisé. Les chars se sont arrêtés, cessant de nous suivre. Pourtant, ici-même, sur ce Cours de Chazelles, les soldats allemands se rassemblaient avec armes et bagages pour se rendre, mais refusaient de le faire aux F.F.I. seuls.

L'Histoire du Front de LORIENT commençait et devait se montrer digne de l'épopée de la Résistance qu'elle prolongeait.

Dira-t-on jamais assez l'Héroïsme de ces maquisards de 20 ans qui, du jour au lendemain, se transforment en soldats vigilants d'une terrible guerre de position. Et ceci dans des conditions de dénuement absolument inimaginables.

Le pire, c'est l'absence totale de moyens de secours médicaux.

J'ai, de mes propres yeux, vu, que ce soit à la ferme du Vizel en HENNEBONT ou sur le front de CAUDAN, des hommes mourir au bout de leur sang faute de pouvoir les secourir.

C'est alors qu'avec le médecin-chef du front, le Docteur MAHEO, je me suis rendu à PARIS dès sa libération, ce qui n'était pas une expédition facile, et qu'après une entrevue avec le Ministre de la Santé du Gouvernement de GAULLE — M. BILLOUX — nous sommes revenus avec un véritable trésor : deux ambulances qui, pendant longtemps, furent les seules pour des dizaines de km de front.

Mais il en fallait davantage pour arrêter l'élan patriotique des Résistants. De toute la Bretagne, les bataillons F.F.I. vont faire mouvement et prendre leur place sur le front. Le véritable héroïsme populaire continue à se manifester avec la même grandeur faite de simplicité, de discrétion, de modestie. Ne pouvait-on pas rencontrer, dans un groupe, des Côtes-du-Nord, tenant côte à côte leurs positions de combat face à l'ennemi exécré, le grand-père, le père et le petit-fils. L'ensemble de ces bataillons du maquis formeront en-

MAGASIN PILOTE
MOBILIER DE FRANCE
MOYSAN
LORIENT, 4, Place Jules Ferry
VANNES, Centre Commercial du Fourchêne, Rte d'Auray
HENNEBONT, 2, Avenue de la Libération
QUIMPERLE, Angle Rue Thiers - Rue Mellac

Supermarché
Concorde
Boulevard Cosmao-Dumanoir
56100 LORIENT
et
PRIMODIC
11, Rue Jullien
56300 PONTIVY

suite la 19me D.I. dont le commandement sera assuré par le Général BORNIS-DESBORDES.

La Résistace a donc été bénéfique pour notre pays, en préservant les chances de succès du débarquement allié, en activant la libération du potentiel économique réutilisable, en sauvant des dizaines et des dizaines de milliers de vies humaines. Elle a permis à la France de retrouver sa place aux côtés des grands alliés et d'être présente pour recevoir la reddition sans condition de l'Armée la plus arrogante et sanglante que le monde avait connue.

Pour l'avoir entendu plusieurs fois en petit comité, je puis vous dire avec quelle fierté le futur Maréchal de LATTRE de TASSIGNY nous parlait de sa présence à BERLIN. Il y revenait à chaque fois et son humour pour décrire le sursaut de KEITEL en l'apercevant à la table de signature était profondément significatif.

Quel chemin parcouru depuis l'effondrement consécutif à la trahison ; depuis l'attitude héroïque du Contre-Amiral de PENFENTENYO et de ses hommes aux portes de LORIENT ; depuis la tragédie de centaines de jeunes Français et Polonais sautant sur une mine avec le chalutier « LA TANCHE » en tentant de rejoindre l'Angleterre.

Quelle longue suite de longues années de souffrances inouïes, de martyrs épouvantables dont la découverte des charniers camouflés par l'occupant allait souligner l'indicible horreur. Un fleuve de sang, des monceaux de cadavres — LORIENT détruite à 87 % — des survivants qui porteraient toujours dans leurs âmes et dans leurs chairs les marques indélébiles des années de clandestinité, de tortures de la déportation. Voilà ce qu'avait signifié la perte de l'Indépendance nationale et plus de 4 années d'occupation fasciste pendant lesquelles il avait fallu, jour après jour, constituer une véritable armée française, victorieuse avec l'aide de ses alliés. C'est à tout cela que songeaient, il y a 30 ans, jour pour jour, les soldats qui, en file indienne, lentement, longeant les ruines, pénétraient avec émotion dans leur ville reconquise.

Rendons un hommage fervent à tous ceux qui ont œuvré à l'union du peuple de notre pays pour sa libération. La Revue historique de l'Armée, constate p. 149. Je cite :

« ... Les maquis se formèrent alors (été 1943), notamment à BAUD (23 km d'AURAY) — BUBRY (13 km Nord-Ouest de BAUD) et dans la région de PONTIVY, pour ne citer que les principaux ».

Et p. 153 :

« De leur côté, les allemands ne restèrent pas inactifs. Dès 1942, la répression se déclencha, brutale et impitoyable ».

Aujourd'hui, les survivants de cette impitoyable répression se voient toujours contester ces années de services et ces droits qui devraient leur être normalement reconnus. Les A.C. de la Résistance Française n'oublieront jamais le 8 Mai, date de la capitulation de l'Allemagne Nazie, de la Victoire des peuples oppressés contre le Fascisme. Toute leur vie ils en conserveront le souvenir et œuvreront pour le transmettre aux générations futures, non par esprit de vengeance mais avec le souci de rendre impossible le retour d'épreuves aussi cruelles.

En cette année internationale de la femme, rappelons que 154 jeunes filles rejoignirent les maquis du Morbihan — soit comme agents de liaison, soit comme infirmières formées dans les cliniques de PONTIVY par l'école clandestine de l'Union des Femmes Françaises. 11 ont été fusillées.

De nombreuses femmes participant à la vie des réseaux ont été arrêtées, torturées, déportées.

Dans ce pays où, par suite de l'absence des nombreux prisonniers de guerre, l'élément féminin dominait, la Résistance eut été impossible sans l'accord profond et la complicité active de l'ensemble des femmes.

La France, la Bretagne, le Morbihan, Lorient ont beaucoup fait pour briser le carcan Nazi. A Lorient, il suffisait d'une directive de Radio-Londres pour que les rues se vident entièrement à certaines heures. Mal-

(SUITE PAGE 10)

M. BONNET, Ministre de l'Agriculture, assista, en voisin (dit-on) à la prise d'armes sur l'esplanade de la Mairie

Au Monument aux Morts, le dernier recueillement

Une armée de drapeaux

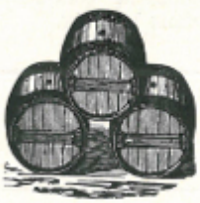

LES VINS "ARCIBIA"

Vins de toutes provenances

l'ambiance de la propriété

N. LE TEXIER

Négociant Eleveur

LANESTER

Tél. Lorient 76.04.12

Roger HYARIC (fin)

(SUITE DE LA PAGE 9)

heur à celui qui contrevenait à la consigne, s'il ne voulait pas recevoir sur la tête quelques seaux d'immondices.

Rappelons ici même, sur ce Cours de Chazelles, le 22 Novembre 1942, la formidable manifestation de 10.000 personnes bravant les mitrailleuses allemandes pour tenter de s'opposer au premier départ des ouvriers célibataires de l'Arsenal de LORIENT, réquisitionnés pour l'Allemagne. Des femmes se couchèrent même sur les rails.

Et pendant les bombardements, si par malheur un avion allié était pris dans le feu des projecteurs, c'est pour lui que le cœur de la population battait, c'est pour vos aviateurs, chers Amis Américains et Anglais, que nos vieilles priaient. Alors que LORIENT disparaissait, STALINGRAD triomphait écrasant le mythe de l'invincibilité des armées hitlériennes.

Les lorientais, réfugiés en cohortes lamentables dans les campagnes, apporteront les semences du patriotisme pour lesquelles les terres arides de l'Arcoat se révèleront d'une prodigieuse fertilité. Les populations ouvrières et la paysannerie laborieuse réaliseront promptement leur union civique et patriotique, condition nécessaire pour permettre alors l'apparition des premiers maquis et l'impétueux développement de la guérilla.

Il ne faut jamais désespérer d'un grand peuple comme le nôtre. Des jeunes de la région lorientaise sont tombés dans toutes les zones de maquis de leurs lieux de replis, sur tous les fronts en France, vers l'Angleterre, en Afrique, en Italie et même à Normandie-Niémen comme le Lieutenant PENVERN de Lanester.

La leçon qu'ils nous ont léguée doit suffire, être méditée, sans cesse rappelée. Car le problème désormais posé ne doit plus être celui de la solidarité dans le malheur, mais celui de la possibilité de la construction du Bonheur.

Ce sera le mérite de la prise de conscience des peuples, par leur résistance dans la grande guerre anti-fasciste de libération nationale, de permettre de dépasser l'idée du Jacobin SAINT JUST qui disait en 1793 : « Le Bonheur est une idée neuve en Europe », pour faire que cela devienne une possibilité même dans le monde entier.

— A la condition du respect mutuel de l'Indépendance de chaque peuple.

— A la condition que tous prennent en main la cause de la paix pour la coexistence et le bannissement à jamais des horreurs de la guerre dans le règlement des problèmes internationaux.

Ainsi, les fruits de la nouvelle révolution industrielle qui commence seront plus équitablement répartis et accessibles à tous.

Pour en avoir tant connus, et bien connus en partageant leurs espoirs dans les dangers, je puis vous dire que c'est pour ces nobles aspirations que combattaient et mouraient les martyrs de la Résistance.

Œuvrons ensemble pour la grande tâche qu'ils criaient une dernière fois face à leurs bourreaux :

— VIVE l'Union de notre peuple pour l'Indépendance Nationale et les libertés démocratiques.

— VIVE l'Union de tous les peuples pour la conquête du Bonheur dans la Paix.

La Directrice de la Publication : Odette DORE
Dépôt légal : 3me Trimestre 1975
Périodique inscrit à la C.P.P.A.P. sous le Numéro 773 D 75
Imprimerie Presse du Morbihan — Lorient

MOTOBÉCANE
MOBYLETTE CADY
Marcel LE FUR
37, Rue de Belgique — LORIENT — Tél. 64.56.54
83, Rue Jean-Jaurès — LANESTER — Tél. 21.09.90
Toute la gamme de MOBYLETTES-CADY et Vélos

SOCIETE GUIDELOISE DE TRAVAUX PUBLICS
TRAPU
80, Rue Lazare-Carnot
LORIENT Tél. 21.15.00

MEMBRE INTERFLORA
Les plus belles fleurs
G. POIDEVINEAU
12, Place Alsace-Lorraine — LORIENT — Tél. 21.05.56

POUR VOS IMPRIMES
adressez-vous à LA LIBERTÉ du Morbihan
QUOTIDIEN RÉGIONAL DU SOIR
LORIENT Tél. 21.10.18

CHAPELLERIE
LE CABELLEC
PLOUAY
et sur tous les marchés de la région
— DU CHOIX — DES PRIX — DE LA QUALITÉ —

LIBRAIRIE DES ECOLES
ET DES ADMINISTRATIONS
René TOHIC
73, Rue Maréchal-Foch LORIENT

PORTRAITS — MARIAGES — FETES DE FAMILLE
STUDIO D'ART
L. LE GUERNEVÉ
12, Av. Anatole-France — LORIENT — Tél. 64-38-14
Travaux Industriels noir et couleur
Travaux Amateurs, livraison très rapide

J. FAVIER
OPTICIEN DIPLOME
OPTIQUE
BAROMETRES — JUMELLES — LENTILLES CORNEENNES
16, Rue de la Patrie — LORIENT — Tél. 21.19.04

NOUVELLES

— A l'âge de 82 ans, près de 60 ans après l'offensive du Chemin des Dames où il s'illustra, notre ami Louis CARLACH, de Plouray, déjà titulaire de la Croix de Guerre et de la Médaille Militaire, a reçu, le 11 Mai, des mains du Docteur Paul LOHEAC, ancien déporté, la Croix de Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur, au milieu de nombreux amis, parmi lesquels Raymond COUGARD et Jean GUILLEMOT, de Gourin, représentaient l'A.N.A.C.R.

— A Julien DANIEL, ancien Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants de Lorient, vient d'être décernée la distinction de l'Ordre National du Mérite.

— Jean MAURICE, Maire de Lanester et Conseiller Général, a reçu le 24 Mai, de M. TANGUY, Président de la Fédération des Œuvres Laïques, les insignes de Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques.

A tous, nos vives félicitations

— Du 16 au 18 Mai, 200 P.G. de MUHLBERG, polonais, canadiens, anglais, belges, soviétiques, tchèques, australiens, américains et français se sont retrouvés à Vannes pour le 30me anniversaire de leur libération.

— Le 19 Juin 1940, le cuirassé Jean-Bart, encore inachevé, quittait Saint-Nazaire sous les ordres du Cdt RONARC'H pour rejoindre la France Libre. Le 35me anniversaire en a été, le 18 Mai, célébré à Port-Louis où repose l'Amiral RONARC'H.

●

Nous sommes heureux de vous annoncer le mariage de Gilles LE BOURHIS (fils de notre dévoué porte-drapeau de la section de Lorient, et ancien de la Cie de Pont-Aven, Paul LE BOURHIS), avec Mademoiselle LE CROM, de Plœmeur.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

SOCIAL

— **Prorogation de la validité des cartes du combattant.** — Le Service Départemental de l'Office National des A.C. et V.G. signale que par arrêté de M. le Secrétaire d'Etat aux A.C., la validité des cartes du combattant, de couleur chamois, établies depuis plus de cinq ans, a été prorogée au 31 Décembre 1979.

Aucune carte de l'espèce ne doit donc être présentée pour renouvellement, avant la date précitée.

— **Fonds National de Solidarité.** — A compter du 1er Avril 1975, le montant de l'allocation du F.N.S. passe de 3.550 à 3.800 F par an. Les plafonds annuels des ressources, au-delà desquels l'allocation du F.N.S. n'est pas versée, subissent eux-aussi une revalorisation :

— Pour une personne seule ..... 8.200 F
— Pour un ménage ..... 14.600 F

— **Récupération des Allocations du Fonds National de Solidarité.** — Le décret du 26-12-1974 prévoyait la récupération possible des allocations du F.N.S. ne pourra avoir lieu que sur les successions atteignant ou dépassant 100.000 F, n'est pas modifié.

Station-Service FINA
160, Rue Jean-Jaurès - 56 - LANESTER
Téléphone : 21.05.89
M. Manuel GARBAYO
Gérant Libre de PURFINA FRANÇAISE

TRANSPORTS
R. PONTONNIER
Rue d'Armor
Tél. 275 — MAURON
Location de Cars
(13 à 55 places)
Services Réguliers
MAURON - RENNES
MAURON - VANNES
Transports Marchandises
Location
Véhicules Industriels

VETEMENTS - SPORTS - CAMPING - NAUTISME
CARAVANES
La Hutte
F. GOURLAY
13, Place A.-Briand
LORIENT
Tél. 64.39.56

PREMIÈRE VICTOIRE : LA LEVÉE DES FORCLUSIONS

mais le décret comporte un certain nombre de lacunes et de dispositions négatives

Le gouvernement vient enfin de prendre un décret qui nous donne une première satisfaction quant à la revendication pour laquelle nous avons mené une lutte incessante depuis plusieurs année : la levée des forclusions. Celle-ci est décrétée, reste à connaître le détail des modalités d'application. En attendant de les connaître nous estimons nécessaire de porter à la connaissance de nos camarades le texte officiel et les commentaires que nous devons faire pour que nos camarades sachent que si nous arrachons un premier succès, la victoire n'est pas totale.

LE TEXTE DU DECRET

Article 1er. — Toute personne qui veut faire reconnaître ses droits à la qualité de :

- — Déporté de la Résistance,
- — Interné de la Résistance,
- — Déporté Politique,
- — Interné Politique,
- — Combattant Volontaire de la Résistance,
- — Réfractaire,
- — Personne contrainte au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi,
- — Patriote Résistant à l'occupation des départements du Rhin et de la Moselle,

et qui n'en avait pas présenté la demande dans les délais antérieurement impartis, est admise à la formuler dans les conditions fixées par le présent décret, à compter de la date de sa publication.

Pour ce qui concerne la reconnaissance de la qualité de combattant volontaire de la Résistance, ne pourront être présentées que les demandes fondées sur des services rendus dans la Résistance qui ont fait l'objet d'une homologation par l'autorité militaire.

Article 2. — Losque les conditions fixées par le dernier alinéa de l'article 1er ci-dessus ne seront pas remplies, les périodes pendant lesquelles une personne n'a pu exercer une activité professionnelle en raison de faits de résistance pourront donner lieu, sur la demande de l'intéressé, à la délivrance, par l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre, d'une attestation permettant d'établir leur durée.

Article 3. — Les demandes visées aux articles ci-dessus sont recevables sans condition de délai. Elles seront examinées dans les conditions fixées par les textes établissant les divers statuts énumérés à l'article 1er.

Article 4. — Après une période de deux ans suivant la publication du présent texte, les témoignages non contemporains des faits allégués ne pourront être pris en considération que dans la mesure où seront également produits des documents prouvant d'une manière irréfragable la réalité de ces faits.

A l'exception des témoignages dont les auteurs sont décédés antérieurement à ladite publication, leur rédaction doit remplir les conditions de forme et de précision fixées par arrêté du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

Article 5. — Les personnes reconnues coupables d'avoir produit ou établi de fausses déclarations ou des attestations inexactes tendant à obtenir ou à faire obtenir indûment les titres visés par le présent décret sont passibles des sanctions et peines prévues par les textes en vigueur.

Article 6. — Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires.

Le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants,
André BORD.

NOS COMMENTAIRES ET NOS RESERVES

I. — Nous considérons la promulgation de ce décret comme un important succès, dû aux efforts de notre Association, et aux efforts de toutes les organisations qui ont bien voulu nous appuyer en cette circonstance, et notamment l'U.F.A.C., ses Associations adhérentes, et les membres de la sous-Commission des Déportés et Résistants.

L'analyse du texte, qui à l'évidence est un texte de transaction, nous apporte des satisfactions légitimes mais montre des insuffisances graves.

La publication de ce texte est un premier pas, important, qui nous encourage à continuer nos efforts pour faire en sorte que la reconnaissance des services des anciens Résistants soit sans restriction, d'une manière complète et intégrale.

II. — Il résulte de l'article 1er que tous les titres délivrés par le Secrétariat d'Etat aux A.C.V.G. peuvent être demandés sans condition de délai, à l'exclusion de la Carte du Combattant Volontaire de la Résistance.

IMPORTANT

Il s'ensuit que les Déportés, Internés, Réfractaires, etc... qui n'auraient pas sollicité leur titre d'avoir à se metre en instance. D'autre part, les Déportés Résistants ou Politiques (et nous en connaissons quelques cas) qui ont demandé une pension sans avoir la Carte devront se mettre en instance de la Carte, et demander à la juridiction des Pensions de surseoir à statuer jusqu'à l'attribution de cette pièce officielle.

III. — En ce qui concerne la Carte du Combattant Volontaire de la Résistance les demandes ne seront recevables que pour ceux des Résistants dont les services ont fait l'objet d'une homologation par l'Autorité Militaire.

Dans la mesure où il a été créé une Carte du Combattant Volontaire de la Résistance, cette disposition est inacpetable, dommageable, et — à certains égards — insultante.

a) Notons d'abord que l'on prive scandaleusement du titre de Combattant Volontaire de la Résistance, les Combattants de la R.I.F. qui ne pourront pas produire une pièce d'homologation de l'Autorité Militaire. — Or, l'on sait que le statut de la R.I.F. n'a jamais été promulgué, et que les membres de la R.I.F. qui n'ont pas été blessés, ont été frappés par la forclusion avant d'avoir jamais pu se mettre en instance. — Ne serait-ce qu'à l'égard de ces camarades le décret, tel qu'il est en sa rédaction actuelle, ne peut recueillir notre approbation.

b) Il est d'autre part curieux de noter qu'aucune restriction n'est opposée aux demandes qui pourraient être présentées par les Déportés, les Internés et les Réfractaires. Pour avoir la Carte du Réfractaire, par exemple, il faut prouver que l'on a fait l'objet de recherches par les services de police de Vichy. Généralement d'ailleurs la détention est établie, ou prouvée, par des documents émanant des services ennemis, ou s'étant placés sous le contrôle de l'ennemi. — Il est, à tout le moins, surprenant que ces documents soient acceptés sans aucune restriction alors que les attestations qui pourraient être établies par des Responsables prestigieux de la Résistance, — voire par des Liquidateurs Nationaux — sont déclarées irrecevables, et ne sont même pas examinées.

Nous nous réjouissons pour toutes les catégories concernées de la suppression quasi totale des forclusions, mais nous entendons qu'il en soit de même pour la Carte du Combattant Volontaire de la Résistance. Rappelons que l'homologation par l'Autorité Militaire a fait l'objet d'une forclusion le 1er Mars 1951. Rappelons aussi que les conditions d'homologation par l'Autorité Militaire furent complexes, nombreuses et de nature à dérouter ou à lasser bon nombre de nos camarades.

Désormais le chemin qui nous est tracé est clair. Nous avions espéré que l'on pourrait régler au mieux la situation des anciens Résistants dans le cadre unique du Secrétariat d'Etat aux A.C.V.G. L'exigence

(SUITE PAGE 13)

LA LEVÉE DES FORCLUSIONS

(SUITE DE LA PAGE 12)

qui nous est faite d'une homologation par l'Autorité Militaire doit conduire à demander la levée des forclusions pour les statuts dépendant du Ministère de la Défense Nationale.

En tout état de cause, il convient de dénoncer ceux qui ayant été forcés de reculer sur le principe même de la suppression des forclusions, continuent à vouloir donner de la Résistance une image squelettique, déformée, et non conforme à la vérité historique.

La Résistance a été un acte de foi national ; c'est elle qui a permis de sauvegarder l'indépendance du pays. Il est clair que ceux qui veulent réduire la Résistance à leur personne, que ceux qui veulent montrer qu'elle n'a représenté qu'un infime minorité nationale, justifient toutes les thèses des tenants de la collaboration, et apportent une aide objective à ceux qui exigent le transfert des cendres de PETAIN à DOUAUMONT.

A ce stade, nous prenons date devant l'histoire. Un jour viendra où les dossiers de demandes des Cartes C.V.R. seront rendus publics. Et l'on s'apercevra alors des véritables raisons qui font agir ceux qui veulent maintenir le « statu quo ». — Si l'on considère la Résistance comme ayant été un risque volontairement couru, alors il est vrai qu'il y a de nombreux camarades qui sont injustement spoliés d'un titre auxquels leurs services leur donnent droit. — Et il est vrai aussi que les Cartes C.V.R. ont été attribuées à des escrocs, à des agents doubles, ou à des dénonciateurs qui se présentent en soi-disant défenseurs de la pureté de la Résistance, s'assimilent à ces voleurs qui s'enfuient en criant : « Au voleur », pour tromper la foule.

IV. — Cependant le dernier alinéa de l'article 1er indique que les demandes pourront être fondées sur des services rendus dans la Résistance qui auront fait l'objet d'une homologation par l'Autorité Militaire.

Il nous paraît que ce texte doit être interprété d'une manière non-restrictive.

A notre sens de nombreux services rendus dans la Résistance ont fait l'objet d'une homologation par l'Autorité Militaire.

C'est par exemple le cas de ceux qui sont titulaires d'une Croix de Guerre avec citation, ou d'une homologation de grade.

Selon nous, c'est également le cas de ceux qui sont en possession d'un CERTIFICAT D'APPARTENANCE établi par une Autorité Militaire sans que — toujours selon nous — cela exige nécessairement la possession du Certificat d'Appartenance modèle national.

Prenons un exemple précis : un F.F.I. en possession d'un Certificat d'Appartenance modèle régional délivré par le Général commandant la région militaire sur délégation de signature du Ministre.

— Il nous semble que les camarades qui pourraient prouver par ce titre des services justifiant de l'attribution de la Carte du C.V.R. seraient recevables si leurs demandes n'étaient pas prises en considération, ou faisait l'objet soit d'un rejet explicite, soit d'un rejet implicite, à se pourvoir devant le Tribunal Administratif.

— Sur la technique du pourvoi devant le Tribunal Administratif il y a lieu de se reporter aux indications contenues dans le Guide Pratique de l'A.N.A.C.R.

— A la limite, il ne paraîtrait pas impossible de soutenir que des attestations établies par un Officier F.F.I. régulièrement homologué, doivent être prises en compte. — Ou alors, il faudrait que l'administration décide (ou que les Tribunaux jugent), que les F.F.I. n'étaient pas partie intégrante de l'Armée Française. Ce qui est évidemment contraire aux ordonnances les ayant créés.

Une action tenace et déterminée doit permettre d'obtenir que l'homologation par l'Autorité Militaire soit entendu dans le sens le plus large et le plus favorable aux requérants.

V. — L'article 2 créé sous des réserves inacceptables l'ATTESTATION DE DUREE DES SERVICES, dont le principe est ainsi admis, et que notre Association réclame depuis de longues années. — Si cette ATTESTATION DE DUREE DES SERVICES avait été créée sans restriction, nous n'hésiterions pas à en prendre acte avec satisfaction. — Or il est dit que cette attestation prend en compte : « ... les périodes pendant lesquelles une personne n'a pas exercé une activité professionnelle en raison de faits de Résistance ». — Que deviennent alors les agents des services publics, des administrations, des réseaux, du N.A.P. du SUPER - N.A.P., etc... etc..., qui ont développé une grande activité de Résistance alors qu'ils avaient reçu l'ordre de rester à leur poste en vue de mieux servir les objectifs qui leur étaient tracés ?

Il n'en reste pas moins que la création d'une attestation de durée des services dans la Résistance qui paraît valable pour les personnes n'ayant pu obtenir ni la Carte du C.V.R., ni la Carte du Combattant (lesquelles donnent lieu à la délivrance d'atestations de durée des services prévues par d'autres textes), peut être considéré comme un élément positif. — Encore faudrait-il que ces attestations soient clairement dotées de la possibilité d'être prises en considération par les Caisses de Retraite : soit du régime général, soit des régimes des Caisses de Retraites Complémentaires. — En prenant acte avec satisfaction du principe de cette création, nous sommes conscients des aménagements qui restent à obtenir.

TOUS LES MERCREDIS DE 18 H. A 19 H. 30 au n° 140, Cité Salvador Allende, Lorient, le Bureau Départemental de l'ANACR tient une permanence pour aider nos camarades a établir leur dossier

NECROLOGIE

— Agé de 52 ans, notre ami Jean LE CREN, valeureux combattant de la Résistance, a été inhumé à Lorient, le 11 Août 1975, au cimetière de Kerentrech.

— Ancien du Front National clandestin, Jules LAVENOT, s'est éteint sans bruit à Vannes, à l'âge de 71 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 24 Septembre 1975.

— A 76 ans, Francis MAZAUD, cet ancien du 2me Bataillon Le Garrec qui tenait autrefois « Les Caves Nantaises » à Lorient, nous a quitté le 1er Octobre 1975.

— Alain KERDREHO, Horloger à Lorient, rue Maréchal Foch, est décédé à l'âge de 49 ans et inhumé le 2 Octobre 1975, au cimetière de Carnel. Il était bien connu à Lorient et à Gourin, où il avait vaillamment combattu.

Aux familles de ces regrettés camarades, l'A. N. A. C. R. et « AMI » renouvellent leurs condoléances.

Vœux de bonheur

— Notre grande amie Maguy LE MAUT nous avait fait part du mariage à Noisy-le-Sec de sa petite fille Catherine BERTHIER avec Daniel VENIER. Nos vives félicitations à toute la famille.

— Patrick TROUDET a été uni à Sylvie BARNAUD, le 27 Septembre 1975, en l'église d'Hoëdic. A sa maman, Marceline (qui est la sœur de « MAX »), à ses grands parents, M. et Mme LE CARRER de Bubry, nos affectueux compliments.

Dans notre prochain numéro

Nous relaterons les commémorations d'autres localités ou hauts lieux de la Résistance, notamment : **Port-Louis, Pluméliau, Berné, Saint-Nicolas-des-Eaux, Penthièvre, etc...**

PAGES D'HISTOIRE

L'OPÉRATION DE BRETAGNE

« Extraits d'un rapport des opérations du 2me Régiment des Chasseurs Parachutistes en Bretagne établi par le H.Q. Américain. »

Pendant la nuit du 5 au 6 Juin 1944 deux détachements du 4me Bataillon français (S.A.S. Brigade) furent parachutés en Bretagne, l'un dans le Morbihan, l'autre dans les Côtes-du-Nord. Ils furent probablement les premiers membres de l'armée d'invasion à poser le pied en France. Leur plan était de constituer des bases dans des régions boisées et accidentées où ils pourraient être renforcés selon leurs besoins et de prendre contact avec les organisations locales de la Résistance. Trois jours après leur débarquement, les deux détachements avaient déjà signalé qu'ils avaient pris contact avec d'importantes formations de F.F.I. respectivement de 3.500 et de 2.500 hommes. Ils signalèrent que le maquis dans une grande partie était dispersé parmi les fermes et des villages, était organisé en compagnies, recevait avec enthousiasme les troupes alliées, montrait les plus grandes qualités militaires, mais avait besoin d'être armé et entraîné avant de devenir une véritable force militaire.

Pendant la nuit du 9 au 10 Juin, les deux parties furent renforcées par de nouveaux détachements S.A.S. français et des officiers de l'Etat-Major du Général KOENIG. Alors commença une opération des plus audacieuses dont l'importance stratégique nécessaire croîtra *jusqu'au moment où les troupes furent en mesure de prendre un rôle décisif dans la bataille de Bretagne.*

A la fin de la première quinzaine, plus de 300 parachutistes français, sous le commandement du Commandant BOURGOIN, avaient été parachutés en Bretagne, tous en uniforme et fortement armés et étaient cachés dans diverses bases.

L'armement des F.F.I., dont le nombre à ce moment-là était estimé à 15.000, fut alors entrepris sur une grande échelle au moyen de parachutages d'armes la nuit.

Néanmoins, dès la première quinzaine des opérations, il leur fallu livrer bataille à des forces ennemies supérieures en nombre qui cherchaient à les anéantir. Le détachement des Côtes-du-Nord dut se disperser et se diriger vers le Morbihan. Il rejoignit la base-sud (St-Marcel) juste avant que celle-ci fut à son tour attaquée en force. Une sorte de bataille rangée eut alors lieu qui dura environ 24 h. L'ennemi employa ses mortiers et son artillerie. Malgré cela, il souffrit de pertes sévères, plus de 600 selon ses propres admissions, tandis que le maquis réussissait à décrocher pendant la nuit au prix de pertes inférieures, à une centaine au total.

Bien que l'ennemi ait, par la suite, découvert et détruit plus d'une base, qu'il se soit même emparé de dépôts de ravitaillement, les F.F.I. et les parachutistes continuèrent à opérer par petits groupes et à exécuter avec succès leurs missions.

L'ennemi prit les plus brutales mesures contre ces troupes ainsi que contre les civils et les fermiers suspectés de les aider. Il tortura et fusilla les parachutistes capturés bien qu'ils fussent en uniforme. Quant au traitement infligé aux F.F.I. et aux fermiers qui leur donnaient assistance, il défie toute description.

Le Lieutenant MARIENNE, un officier français du plus haut courage, fut exécuté vers la fin de Juillet (1) avec tout un détachement. Il s'était grandement distingué par la manière dont il avait conduit ses propres hommes et les F.F.I. coopérant avec lui. Bien d'autres officiers, sous-officiers et soldats furent également fusillés.

A la fin de Juillet, plus de 20.000 F.F.I. de Bretagne avaient été armés ; 400 parachutistes français au total coopéraient avec eux. Tous ensemble, en formations établies au milieu du système de défense côtière ennemie, ils constituaient pour les allemands un sérieux danger. Les mouvements de troupes et de matériel avaient été réduits au maximum sur les routes et les voies ferrées ; un grand nombre de locomotives et de voitures avaient été détruites des fils télégraphiques, téléphoniques et électriques étaient constamment coupés, les garnisons ennemies chargées d'occuper cette province et estimées à 70.000 hommes (2) étaient contraintes de s'enfermer dans les ports et les villes et elles ne risquaient des déplacements qu'en forts détachements et de jour.

La R.A.F. coopérait étroitement à ces opérations, attaquant avec succès les objectifs qui lui étaient indiqués par les S.A.S. : P.C. ennemis et convois.

Des jeeps avaient déjà été envoyées par parachutages de nuit aux S.A.S. (4 à St-Marcel). Un nouveau groupe fut envoyé par les planeurs qui atterrirent de jour le 5 Août (14 à Mendon). Bien que le terrain fut à 600 yards de l'ennemi, il fut victorieusement défendu jusqu'à ce que les jeeps aient été débarquées.

En étroite coopération avec la 3me armée américaine, les F.F.I. et les parachutistes français en Bretagne procédèrent au nettoyage et à la lutte contre les troupes ennemies subsistantes. Elles libérèrent ainsi les formations régulières alliées pour d'autres tâches.

La rapidité de l'avance alliée en Bretagne fut rendue possible dans une large mesure par les opérations intérieures des F.F.I. et des parachutistes.

Il sera sans doute possible de donner plus tard un récit détaillé de ces opérations, car on ne peut en un bref sommaire décrire le courage et l'héroïsme à la fois des membres des F.F.I. et des civils qui, au risque de leur vie ou celles de leurs proches, sacrifièrent tout pour les aider et des parachutistes français qui restèrent en opération pendant deux mois sans aucun répit et harcelèrent l'ennemi derrière ses lignes.

Leur chef, le Commandant BOURGOIN, qui avait perdu un bras pendant la bataille de Tunisie, fut largué avec un parachute spécial...

Pour lui, pour les S.A.S., les équipes d'organisateurs alliés et les chefs locaux des unités F.F.I. aucun éloge n'est excessif.

---

(1) L'attaque de Keryhuel en Plumelec au cours de laquelle furent anéanti Marienne et son détachement se situe au 12 Juillet 1944.

(2) Les chiffres officiels, confirmés par les archives de l'occupant, font en réalité état de 150.000 hommes.

SPECIALITES BRETONNES
GARANTIES PUR BEURRE

QUATRE QUARTS
GATEAUX BRETONS
GALETTES FINES
— KATE MAD —

AMIS de la RESISTANCE...
La publicité contribue à la parution
d' « AMI entends-tu »
Un moyen de défendre votre journal :
... ACHETEZ CHEZ NOS ANNONCEURS !

UN DOCUMENT ÉMOUVANT
Le maquis breton Août 1944

Nous avons retrouvé dans nos archives le rapport que le sergent JUDET adressait à ses chefs le 13 Juillet 1944.

Le Sergent JUDET, qui venait d'échapper miraculeusement à la mort, devait trouver une fin glorieuse au cours de l'opération de Hollande.

« Le 12 Juillet, vers 6 heures du matin, nous fûmes réveillés brutalement, le Capitaine Marienne, le Lieutenant Martin, le Sergent Marty, le Caporal Beaujan, les soldats Bletterie, Flamant et moi-même, par une quinzaine de miliciens et agents de la Gestapo en civil et quelques allemands en uniforme. Deux miliciens étaient entrés sous notre tente braquant chacun sur nous une mitraillette et nous injuriant à qui mieux mieux. Nous fûmes conduits à la ferme qui nous ravitaillait. En arrivant dans la cour, je vis étendus par terre, les mains sous la tête, mais encore vivants une vingtaine de civils du sexe masculin et une dizaine de femmes debout. Nous fûmes fouillés. Le Capitaine Marienne et le Lieutenant Martin furent séparés de nous et, sur un ordre, se couchaient à côté des civils, dans la même position que ces derniers.

Jusque-là je croyais encore être simplement fait prisonnier et échafaudais déjà des plans d'évasion lorsque j'entendis une rafale et vis mon camarade Flamant immédiatement à ma droite se crisper. Alors, jouant le tout pour tout, j'ai tenté ma chance et sauté par dessus le corps de Flamant qui s'écroulait et me suis enfui à travers les buissons poursuivi par deux de nos exécuteurs dont je ne puis préciser la nationalité qui m'arrosèrent copieusement de rafales de mitraillettes sans parvenir à me toucher.

La poursuite dura une dizaine de minutes. Je marchais à travers la campagne sans but, encore sous le choc de l'émotion lorsque j'ai rencontré le Caporal Chef Pacifici. Nous fîmes alors route ensemble en direction de Callac. Sachant que des documents très importants pour notre sécurité à tous étaient tombés aux mains de l'ennemi, nous avons tout de suite pensé à assurer une liaison avec l'Etat-Major pour le prévenir des événements et prendre les mesures nécessaires.

J'insiste sur le fait qu'un officier allemand, ainsi que deux autres militaires allemands également en tenue prirent une part active à notre capture et à l'assassinat de mes camarades.

Le Sergent JUDET.

Signé : JUDET »

ADDITIF AU RAPPORT DU SERGENT JUDET

Un témoin oculaire dont je ne puis révéler dès maintenant l'identité, interrogé par moi, a déclaré ce qui suit :

« Le matin du 12 Juillet, vers 4 heures (heure solaire), des miliciens en civil et des allemands en uniforme entrent dans la ferme. Les femmes furent rassemblées dehors. Les fermiers et les F.F.I. reçurent l'ordre de se coucher dans la cour, les mains sous la tête. Un peu plus tard, j'ai vu arriver un groupe de parachutistes, l'un d'eux à peu près nu, encadrés d'allemands et de miliciens. Les parachutistes furent mis au mur. Le Capitaine Marienne et le Lieutenant Martin reçurent l'ordre de se coucher à côté des patriotes. Tous furent fusillés. J'entendis alors de nombreux coups de feu. Ne pouvant contenir mon émotion, je fermai les yeux. Lorsque je les rouvris, les parachutistes gisaient inanimés. Le Capitaine Marienne, le Lieutenant Martin, ainsi qu'une quinzaine de patriotes avaient été assassinés. J'appris plus tard qu'un parachutiste et quelques patriotes s'étaient évadés. Les allemands pillèrent ensuite consciencieusement le hameau puis incendièrent les bâtiments. Les corps de quelques parachutistes et patriotes brûlèrent avec la ferme. Un autre parachutiste fut pris ultérieurement et fut roué de coups pour le faire parler puis fut ensuite emmené.

Le 13 Juillet 1944, Sergent JUDET.

Nous, Sergent DETROY Jacques, Caporal-Chef PACIFICI, déclarons l'authenticité de la déclaration ci-dessus ayant été présents à l'interrogatoire du témoin.

AUX SECTIONS A.N.A.C.R. :

dès maintenant, songer à la réunion de reprise des cartes 1976

Plusieurs objectifs :

— recruter des anciens résistants isolés ;

— prévoir l'établissement des dossiers de ceux qui peuvent bénéficier de la levée des forclusions ;

— augmenter la diffusion d'« Ami Entends-tu... » et l'informer pour enrichir son contenu.

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne
HOTEL DE LA VALLÉE
CAFÉ - RESTAURANT - BAR
CONFORT TERRASSE
Léon QUILLERE
56 - SAINT-NICOLAS-DES-EAUX Tél. 104

LA GALERIE DU ROTIN
26, Rue Maréchal-Foch – LORIENT - 56 — Tél. 64.29.07
SALONS - PEAUSSERIE
CHAMBRES - LUMINAIRES
ET TOUTE LA VANNERIE
UNE VISITE S'IMPOSE ENTREE LIBRE

Fleurs Jean LE GAREC
Correspondant
TÉLÉFLEURS
FRANCE
LE KREISKER
LORIENT
Tél. (97) 21.10.35

Centre Ouest de Formation d'Enseignants à la Conduite des Véhicules Automobiles
10, Rue de Clairambault
56 - LORIENT
(Morbihan)
Téléphone (97) 64.25.15

AUX

ATELIERS DU MEUBLE

57, Rue de Liège
4, Rue Maréchal-Foch
LORIENT

du Poids Public
11, Place
VANNES

BISCUITERIE DE L'AËR

Spécialités Bretonnes
Garanties Pur Beurre

56540 SAINT-TUGDUAL - Tél. 51.24.09

ONNO bretagne

SON EXCELLENTE CHARCUTERIE
ET SES
SAVOUREUSES CONSERVES
EN VENTE DANS TOUTE LA REGION

56 - PONTIVY **Tél. (97) 25.06.30**

gan **gan**

Hubert BRISSON

Agent Général d'Assurances

GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES

34, Rue Carnot - LORIENT

Téléphone : 21.07.71

INCENDIE - ACCIDENTS - VIE
RETRAITES - RISQUES DIVERS

TERRASSEMENTS & MANUTENTION

TRANSPORTS — DÉMOLITIONS

TRANSPORTS — LOCATION CAMIONS — DEMOLITION — PELLES MECANIQUES — COMPRESSEURS

GRUES 6 - 12 - 15 et 20 Tonnes — PORTE-ENGINS 100 Tonnes

E. CARDIET

AVENUE DE KERGROISE

LORIENT Téléphone 21.10.26

SABLE D'ERDEVEN

MATÉRIAUX DE CARRIÈRES